

ADRESSES DES COMITÉS CENTRAUX

(SUITE)

(Voir la deuxième page de cette couverture.)

GRÈCE. — M. le général Th. MANO, vice-président de la Société grecque de la Croix-Rouge, à *Athènes*.

HESSE. — M. BUCHNER, Geheimer-Ober-Konsistorialrath, président de la Société hessoise de la Croix-Rouge, à *Darmstadt*.

HONGRIE. — Direction de la Société hongroise de la Croix-Rouge, Place de la Parade, 1, à *Budapest I.*

ITALIE. — Présidence de la Croix-Rouge italienne, à *Rome*.

JAPON. — Société japonaise de la Croix-Rouge, à *Tokio*.

MONTÉNEGRO. — Mgr. MITROFAN, archevêque métropolitain, président de la Société monténégrine de la Croix-Rouge, à *Cettigne*.

NORVÉGE. — M. THAULOW, général-major, pour le Comité central norvégien de secours aux militaires blessés, à *Christiania*.

PAYS-BAS. — M. le major W. J. VERVLOET, secrétaire, pour le Comité supérieur de la Croix-Rouge néerlandaise, Lange Voorhout, à *La Haye*.

PEROU. — M. Ch. SOTOMAYOR, secrétaire perpétuel de la Société péruvienne de la Croix-Rouge, à *Lima*.

PORTUGAL. — Société portugaise de la Croix-Rouge, à *Lisbonne*.

PRUSSE. — Comité central de l'association prussienne de la Croix-Rouge, Wilhelmstrasse, 73, à *Berlin*.

ROUMANIE. — M. Georges Gr. CANTACUZÈNE, président de la Société roumaine de la Croix-Rouge, à *Bucharest*.

RUSSIE. — Comité central russe de la Croix-Rouge, Rue des Ingénieurs, 9, à *St-Pétersbourg*.

SAXE. — M. le comte VITZTHUM, président de la Société saxonne de secours aux militaires blessés, à *Dresden*.

SERBIE. — M. le général FRANASSOVITCH, président de la Société serbe de la Croix-Rouge, à *Belgrade*.

SUÈDE. — Comité central de la Société suédoise de la Croix-Rouge (Svenska Föreningen Röda Korset), à *Stockholm*.

SUISSE. — M. le major Dr G. SCHENKER, secrétaire de la Société centrale suisse de la Croix-Rouge, à *Aarau*.

TRANSVAAL. — M. le Dr J.-B. KNOBEL, président de la Société transvaalienne de la Croix Rouge, à *Pretoria*.

TURQUIE. — Société ottomane de secours aux militaires blessés, Hôtel de l'administration sanitaire centrale de l'Empire, à Galata, *Constantinople*.

URUGUAY. — M^{me} Aurelia RAMOS DE SEGARRA, présidente de la Société uruguayenne de la Croix-Rouge, Calle Cerrito, 337, à *Montevideo*.

VENEZUÉLA. — Señor Presidente de la Sociedad de la Cruz Roja venezolana, Banco Caracas, a *Caracas*.

WURTEMBERG. — Société wurtembergeoise de la Croix-Rouge, à *Stuttgart*.

SOMMAIRE

- Comité international.** — Ouvrages reçus et publications nouvelles, 53. — Le Fonds Augusta, 56. — Destination du Fonds Augusta (*106^e cir-culaire*), 59. — Règlement pour l'emploi du Fonds Augusta, 60. — Les 35 Etats signataires de la Convention de Genève, 61. — A propos de la révision de la Convention de Genève (clause de réciprocité ; la Chine et la Convention), 62. — La fondation de la Croix-Rouge, par M. Gustave Moynier, 64. — Mouvement en faveur des militaires blessés et malades avant la Conférence de 1863 (M. le professeur BOGAÏEWSKY), 65.
- Allemagne.** — L'Association des établissements hospitaliers allemands de la Croix-Rouge, 74.
- Autriche.** — La protection légale du signe de la Croix-Rouge, 75.
- Corée.** — Accession de la Corée à la Convention de Genève, 76.
- Danemark.** — Présidence de la Croix-Rouge danoise, 77.
- Espagne.** — Nouvelles de la Société espagnole, 77.
- Etats-Unis.** — Revision des statuts de la Croix-Rouge américaine et protestation de la minorité, 78 — Nouveaux statuts de la Croix-Rouge américaine, 82.
- France.** — Conseil central de la Société et nominations diverses, 87. — Les dispensaires-écoles de la Société de mai à novembre 1902, 88. — Du pansement immédiat des plaies par projectiles de guerre, pansement sec ou pansement humide (M. le D^r OLIVIER), 88.
- Grèce.** — La Société grecque de 1899 à 1901, 92.
- Guatemala.** — Accession du Guatemala à la Convention de Genève, 111.
- Hongrie.** — La Société hongroise en 1901, 94.
- Italie.** — La lutte antimalaria dans la campagne romaine en 1902, 98.
- Japon.** — Le comte Sano (*nécrologie et portrait*) et la présidence de la Société japonaise, 100.
- Prusse.** — La Société francfortoise en 1902, 101.
- Suisse.** — Conférence revisioniste de la Convention de Genève : Convocation du Conseil fédéral, 102; Questions à examiner, 104; Propositions anglaises, 107. — Nouvelles de la Société suisse, 109. — Union des Sociétés genevoises de la Croix-Rouge, 110.

Le Bulletin international paraît régulièrement tous les trois mois (vers la fin des mois de Janvier, Avril, Juillet et Octobre).

Prix, francs, pour un an et pour tous les pays de l'Union postale, **six francs.** — *Prix du numéro Fr. 1,50.*

On s'abonne auprès du Comité international ou des divers Comités centraux (voir leurs adresses ci-contre).

Une **table générale** des trente premières années est en vente, au prix de fr. 2 50, auprès de M. Paul Des Gouttes, secrétaire de la Présidence du Comité international, avocat à Genève.